



REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
SAMEDI 06 AVRIL 2019

DG/SB

A LA MAISON DES SPORTS A PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Présents :

Michel BATOT, Brigitte BONNEAU, Serge BRUNET, Bénédicte COMPOIS, Nolwenn GILBERT, Delphine GOLTAIS, Chantal GUEGAN, Daniel GUERIN, Élisabeth GUIFFANT, Paul HURTHAUD, Vincent KERREC, Christine LEPOURCELET TALVARD.

Invité :

Claude DELAFOSSE

Excusés :

Jean Yves ABGRALL, Xavier BEAUMONT, Benoît BIDEAU, Olivier JULIENNE, Françoise LAOUENAN, Jean Michel LE FRIEC, Pascale PRIGENT, Roger BERTRAND, Jean Marc TOURTEAU, Marc VELLEN.

Assistent :

Laurent GUIVARC'H, Mathieu GUERIN, Denis LAMUR.

Secrétaire de séance :

Daniel GUERIN

9h : ouverture

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres, particulièrement à Denis LAMUR nouvel agent de développement.

Il félicite Paul HURTAUD qui s'est vu décerner le trophée de l'hermine du dirigeant 2018 par le CROS.

Denis LAMUR agent de développement a pris ses fonctions à la Ligue le 1^{er} février. Il présente son CV et son parcours dans le milieu de la natation.

1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du samedi 26 janvier 2019. Quelques remarques de Brigitte BONNEAU sur le fait que le compte-rendu a été modifié entre la transmission au comité et la diffusion sur le site. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.
2. Communication au sujet de la nouvelle gouvernance du sport français.

Un dossier complet a été adressé aux membres du Comité Directeur préalablement.

Serge présente sommairement le dispositif qui va voir le jour.

L'organisation du Groupement d'Intérêt Public (GIP) et le financement vont fonctionner autour de trois grands axes : la haute performance - le développement du mouvement sportif - les politiques publiques de développement conférence des financeurs sur le plan régional, avec une gouvernance régionale qui devrait se mettre en place.

Il n'y aura pas de loi, mais une adaptation du code du sport.

Il est constaté un retard concernant l'opérationnalité de cette nouvelle gouvernance.

Dans ce cadre la FFN a été retenue parmi les 28 fédérations pour gérer le CNDS territorial en lien avec les Ligues, les comités départementaux et les clubs.

A cet effet, Serge rappelle l'importance de la notion de contractualisation entre la Ligue et les comités départementaux.

En marge de ce dossier, il est expliqué l'outil que le département équipement de la Fédération est en train de développer sur les équipements dans les territoires.

Serge propose de demander à Daniel CAOUS d'être le référent de la Bretagne pour suivre ce travail et sa déclinaison en région. Le Comité Directeur donne son accord.

3. Le point sur la réforme de la licence.

Un dossier complet a été adressé préalablement aux membres du Comité Directeur.

Chacun a pu faire une fine analyse de la situation au mois de mars, situation qui est moyenne.

Des clubs ne jouent pas le jeu et donc ne sont pas intéressés, pour l'instant, à adhérer au projet Fédéral.

Il convient de poursuivre à convaincre.

La charte 100% licences fonctionne bien.

La Fédération prendra probablement des mesures à la prochaine rentrée sportive, dans le pur respect du code du sport.

4. Suivi du projet de développement de la Ligue.

Denis assure ce suivi avec Laurent (un gros travail est réalisé).

Douze étapes eau libre sont prévues sur la région Bretagne.

Mise en place des deux bassins mobiles à Brignogan et à Carnac. Conformément aux orientations qui ont été prises en Comité Directeur le 26 janvier dernier, ces bassins ont été commandés.

Gestion à titre expérimental du bassin de Pontivy avec le club local.

Denis se déplacera dans les clubs pour rencontrer les entraîneurs et participera aux équipes techniques départementales.

Serge reprecise que Denis est à la disposition des Comités départementaux.

La contractualisation avec les comités départementaux : des réunions de travail ont eu lieu dans le 22, 35 et 56. Le but est d'accompagner le développement de chaque département suivant leur spécificité, en cohérence avec le projet de développement régional.

Cette année, d'une manière expérimentale verra une convention type et l'année prochaine une démarche plus structurée.

L'enjeu est également de mobiliser des bénévoles pour s'engager dans le projet et renouveler des forces vives pour l'avenir. L'objectif est de procéder à une signature de ces conventions en Comité Directeur le 22 juin prochain.

La labellisation pourrait-être accompagnée dans le cadre d'un plan de développement en lien avec la formation et l'ERFAN.

En ce qui concerne les bassins mobiles, une boutique souvenir et utile pour permettre la pratique : lunettes, ponchos, bonnets typés ; Une enveloppe de 10000 euros est à prévoir. Le Comité Directeur souhaite que cette boutique se mette en place.

Un partenariat est en cours de discussion avec Nabaji pour les bassins mobiles et l'étape eau libre, ainsi qu'un projet de bassin gonflable de water polo.

A Pontivy, les élèves qui n'ont pas acquis le savoir nager seront pris sur le temps scolaire pendant 15 jours 4heures par semaine.

Des collectivités rurales seraient intéressées pour utiliser les bassins en hiver dans des endroits couverts.

5. projet sportif

Natation course :

- Le compte rendu de la réunion ETR a été adressé préalablement aux membres du Comité Directeur.

- Le Club Nautique Brestois pourrait intégrer la politique des clubs phares du Conseil Régional.

- Delphine GOLTAIS demande que le CLE 35 justifie l'aide perçue par le comité à défaut le comité départemental ne versera pas cette aide en 2019.

Le Comité Directeur émet un avis favorable au rattachement des CLE aux comités départementaux dans le cadre de la contractualisation.

- 17 nageurs étaient présents à la journée de détection pour le CAF et le CLE de Brest.

- Projet du CAF de Rennes :

Rappel du cahier des charges, dans le cadre du PPF.

La structuration de la structure avance avec les partenaires institutionnels : FFN, DRJSCS notamment. Le Conseil Départemental 35 est informé du projet mais devra être remobilisé.

Une réunion est prévue le 03 mai pour validation par le Rectorat, au Lycée de Bréquigny ; avec la Ville de Rennes et le Conseil Régional.

Mathieu BURBAN, investi dans le projet depuis son arrivée à Rennes, est identifié comme entraîneur de la future structure ; à ce jour, il n'y a pas eu d'appel à candidatures réalisé.

Le budget de la structure doit être consolidé ; notamment par l'engagement de partenaires privés.

La question qui reste à trancher est : qui porte juridiquement la structure ? et donc qui porte l'emploi ?

Pas d'opposition du CPB pour la création d'une nouvelle association ou que la ligue soit incubatrice de l'opération sur la première saison sportive qui serait expérimentale en supportant l'emploi.

Proposition de Serge :

Présentation au Comité Directeur du 22 juin prochain d'un dossier précis sur le fonctionnement de cette structure comportant notamment l'emploi, le budget, l'aspect juridique.

Une décision sera prise lors de ce Comité Directeur s'agissant de l'hypothèse qui sera choisie pour la mise en place de cette structure dès la prochaine rentrée scolaire.

Tout le monde s'accorde pour dire que la mise en œuvre de ce centre est indispensable pour l'évolution de la natation régionale, mais sans faire prendre de risque financier à la ligue.

Eau libre :

Coupe de Bretagne 2019 avec 12 étapes.

Quid d'une nouvelle étape à Brest ? celle-ci semble en projet mais peut-être plutôt pour 2020.

Denis prospecte pour l'organisation d'une étape en eau glacée à Binic température inférieure à 10° en 2020.

Un stage de 3 jours est prévu en amont de l'étape de Brignogan cet été.

Water-polo :

Intervention de Vincent.

Quimperlé, Fougères et Brest en course pour le titre régional avec la finale du tournoi des champions en Pays de la Loire.

La coupe de Bretagne se déroulera le 23 juin à Quimperlé.

Il y a eu 4 rassemblements jeunes cette année.

Au niveau interrégion : projet de création d'un CAF à Angers, ouvert aux quatre régions de la zone ouest à la rentrée scolaire.

Sur le plan national de nouvelles règles pour U 15 et U 17 depuis le 1er mars.

Question sur le chronométrage s'agissant les 20 et 30 secondes à remettre en place.

Natation artistique :

Formation prévue pour les bénévoles fin août.

Organisation d'un Gala le samedi 20 avril lors des Championnats de France Elite.

6 ERFAN :

Le compte rendu de la commission formation a été adressé préalablement aux membres du Comité Directeur.

Mathieu présente les différents travaux qui sont menés.

Le Comité Directeur approuve les tarifs ainsi présentés pour la prochaine saison.

Ces tarifs vont être mis en ligne dès à présents.

CFA antenne de l'INFAN,

Le Comité Directeur donne son accord pour le recrutement d'un stagiaire afin d'accompagner plus facilement la communication sur la formation.

Une réunion bilan est prévue avec le campus.

Il est évoqué le problème de l'absence du CD 22 aux différentes réunions.

7 Finances :

Les tableaux de bord ont été adressés préalablement aux membres du Comité Directeur.

La situation est saine.

Il faut, néanmoins, être prudent au regard du contexte :

- incertitudes sur le CNDS.
- baisse des droits d'engagements sur les compétitions.
- résultat concernant la réforme de la licence.

Serge demande qu'une décision soit prise lors du Comité Directeur du 22 juin concernant le passage à un exercice sur l'année civile à compter de 2020. Dans ce cas un calendrier sera proposé.

Cette mesure devient indispensable pour plus de précision dans les finances de la Ligue, au regard dans le même temps des activités estivales, où il sera impossible d'arrêter un bilan précis à la fin du mois d'août.

8 Le point sur la recherche des partenaires

Serge donne lecture de l'état qu'Olivier lui a fait.

Cette situation annonce une enveloppe aux alentours de 20 000,00€ pour la Ligue et une enveloppe autour de 20 000,00€ pour les Championnats de France, concernant une vingtaine de partenaires.

Le défi des entreprises lors des Championnats sera un moment privilégié pour souder des relations avec les partenaires et la Ligue.

Serge remercie Olivier pour ce travail de qualité.

9 Les Championnats de France Elite :

Point d'étape sur :

- La composition du jury.
- Le planning général.
- Le timing des épreuves.
- Les finances.

10 Calendrier des réunions :

- 26 et 27 avril : AG de la FFN à Bordeaux.
- 22 juin : Comité Directeur Régional.

Fin de réunion : 16 h 30